

Le sénateur Olson: Sénateur Gigantès, j'aimerais vous poser une question. Vous êtes en train de discuter de l'équité d'une taxe à la consommation par opposition à un impôt sur le revenu. Pourriez-vous nous donner vos opinions quant à ce que va coûter la perception de la taxe?

Il va y avoir une armée d'inspecteurs fiscaux et de gendarmes de tous genres. L'on percevra de petits montants pour chaque transaction, qu'il s'agisse de produits ou de services. Dans ma région du pays, c'est là l'une des principales objections qu'ont les gens à l'égard du projet de loi C-62. Ce n'est pas tant une question d'argent. Les gens ne cessent de répéter qu'ils se rendent bien compte que le gouvernement fédéral doit réduire le déficit. Ils espèrent par ailleurs que le gouvernement fera quelque chose dans le cadre de sa politique monétaire de façon à faire baisser les taux d'intérêt. Or, il semble que le gouvernement s'obstine à refuser de s'occuper de cela.

Les habitants de ma région du pays savent que le gouvernement a besoin de plus d'argent, mais ils ne veulent pas devenir des esclaves de la comptabilité à cause du gouvernement fédéral ou, d'ailleurs d'un quelconque autre gouvernement. Comme vous le savez, l'Alberta n'a aucune taxe provinciale de vente.

Il devrait peut-être y avoir une simple taxe de vente, sans toutes ces possibilités de ristournes, car ces ristournes compliquent grandement les choses. Si c'était le cas, nous pourrions distribuer de l'argent aux pauvres dans le cadre de l'actuel système du bien-être social. Ne s'agirait-il pas là d'une amélioration très nette par rapport à ce qui est prévu dans le projet de loi C-62?

Le sénateur Gigantès: Merci, sénateur Olson. J'ai lu certaines études sur les effets opérationnels de la taxe sur les produits et services en vigueur dans d'autres pays. Il n'y a aucun doute que cela coûte très cher aux gouvernements de percevoir ces taxes, comme vous l'avez si bien souligné. Nous ne faisons d'ailleurs qu'effleurer la surface des coûts. Vous vous souviendrez qu'ils nous avaient dit que cela allait coûter environ 200 millions de dollars, et voici que l'on parle maintenant de 475 millions de dollars pour payer la police fiscale et la mise en place de tout le système.

Il y a également le fardeau administratif qui sera imposé aux gens d'affaires, fardeau qui sera énorme et discriminatoire. Son coût est évalué, en moyenne, à 9,3 p. 100 des ventes, mais il est quarante fois plus élevé pour les petites entreprises comparativement aux grosses sociétés. Ces dernières peuvent informatiser et centraliser le traitement de toute cette paperasserie, tandis que dans la petite entreprise, le propriétaire doit y consacrer de son temps, ou bien embaucher un comptable pour faire le travail supplémentaire, auquel cas ses coûts augmentent énormément.

Le sénateur Olson: J'ai lu certaines des nouvelles règles dont discute le ministère des Finances. Ils disent qu'une méthode de tenue de livres simplifiée sera établie pour les petites entreprises, pour celles dont les revenus bruts ne dépassent pas 500 000 \$, par exemple. Ils essaient de faire croire aux gens que ce sera une comptabilité simplifiée. Ils peuvent faire cela avec le ministère du Revenu, et ils n'auront donc pas à tenir une comptabilité très détaillée.

Il y a un autre problème qui survient: il faudra passer en revue tout le système commercial pour être admissible au remboursement de la taxe payée jusqu'à un certain point.

Avez-vous examiné ce qui est prévu pour voir s'il y aura un certain allègement pour la petite entreprise?

Le sénateur Gigantès: Sénateur Olson, l'un des témoins nous a dit que les petites entreprises dont les revenus ne dépassent pas, mettons, 30 000 \$ par an, pourront payer un taux forfaitaire de 5 p. 100 sans avoir à prouver ni à conserver quoi que ce soit. Cependant, au-delà de ce seuil, et avant qu'une entreprise soit suffisamment grande pour pouvoir assumer les coûts élevés d'installation du système, elle devra payer pour le matériel et pour l'administration, et ce dans une situation où les provinces et le gouvernement fédéral n'en sont pas arrivés à une entente et où un article pourrait être taxé à un taux par la province et à un autre taux avec la TPS. Une province pourrait très bien ajouter sa taxe à la TPS, tandis qu'une autre pourrait la garder à part. Viennent ensuite ces catégories absurdes—que personne ne comprend et dont tout le monde s'interroge sur l'origine—qui exigent que le propriétaire d'une entreprise apprenne par coeur 300 pages de règlements. N'oubliez pas non plus que les règlements contenus dans ce livre de 300 pages sont changés tous les jours par le ministère du Revenu, qui n'arrive pas à se décider.

Le sénateur Olson: Il ne sait pas quoi dire.

Le sénateur Gigantès: Précisément. Il s'agit d'un fardeau administratif très réel. Les études réalisées en Europe disent que les taxes du genre TVA sont la bête noire de toutes les entreprises. S'il est une chose dont ces dernières aimeraient se débarrasser, c'est précisément ce genre de taxe, à cause de l'incroyable fardeau de paperasserie qu'elle leur impose. Il y a des façons plus simples d'avoir une TPS. Les gens veulent supprimer cette paperasserie cauchemardesque qui gruge leur temps libre. Dans une petite entreprise, le temps du propriétaire est sans doute son principal atout.

Il est évident qu'il s'agit d'une mauvaise taxe. Il y a d'autres solutions envisageables qui permettraient de faire ce que vise le gouvernement. Je suis justement en train d'en lire une. Je reprends donc la lecture du document:

Il conviendrait de souligner deux choses relativement à cet argument. Tout d'abord, bien que la taxation de la consommation puisse donner l'impression de favoriser la prévoyance et l'économie, à la vérité, le but ultime des économies est de permettre une consommation future, et un sceptique pourrait très bien se demander pourquoi le fait de vouloir consommer à l'avenir devrait l'emporter, moralement, sur le désir de consommer dans l'immédiat. Deuxièmement, bien que la façon dont l'argument est normalement présenté soit telle que l'intuition morale qui le sous-tend n'est pas claire, il semble s'appuyer sur la notion qu'un client consomme entièrement quelque chose.

• (1700)

Il y a eu un juste échange, ce qui fait partie de l'argument que j'ai utilisé lorsque j'ai dit que la seule solution au problème du déficit et à celui de la dette nationale, c'est de mettre les gens au travail de sorte qu'ils produisent des produits et services pour l'argent qu'ils reçoivent, et qu'ils ne reçoivent pas autant d'argent, ou ne coûtent pas aussi cher à la société, lorsqu'ils ne travaillent pas et lorsqu'ils ne produisent pas de biens et de services. Cela draine doublement l'économie. M. Brooks poursuit en disant:

Les produits et services sont peut-être partis, mais le prix des produits est maintenant dans les mains de quelqu'un d'autre. D'autre part, contrairement à l'hypothèse impli-